

## Séminaire 2019-2020

### Perspectives comparatives sur les droits des peuples autochtones

coordonné par :

Irène Bellier, Directrice de recherches au CNRS (LAIOS/IIAC)

Sofia Dagna, doctorante à l'EHESS (LAIOS/IIAC)

14 Mai 2020, de 10h à 13h

**Attention séminaire à distance**, en langues espagnole et française

<https://webinaire.ehess.fr/b/bel-zxa-29c>

#### COOPÉRATION INTERNATIONALE ET PEUPLES AUTOCHTONES



#### Fondo para el desarrollo de los pueblos indígenas de América latina y el Caribe

#### Intervenant.e.s

**Irène Bellier** : directrice de recherches au CNRS, LAIOS/IIAC

**Juan Daniel Oliva Martinez**: Directeur de la Chaire sur les peuples autochtones - UC3M, Université Carlos III de Madrid

<https://www.facebook.com/perspectivesdroitspeuplesautochtones/>



JUST-IP

## Résumés des interventions

Irène Bellier : ***Les peuples autochtones face au Covid 19***

*Nous proposons de faire un rapide tour d'horizon de la situation des peuples autochtones face au Covid 19, en nous appuyant sur les informations transitant par les réseaux sociaux. L'objectif n'est pas de chiffrer le nombre des personnes contaminées, guéries ou décédées dans une logique comptable de l'épidémie. Il est d'identifier ce que la circulation du virus et les mesures adoptées induisent sur les vies autochtones, rurales et urbaines, les manières dont les communautés autochtones font face à la pandémie, la manière dont les États prennent ou non en considération ces populations et sous quels angles. On évoquera comme autre sujet de préoccupation la manière dont "le dispositif pandémie" peut être prétexte à de nouvelles invasions territoriales de la part de colons ou de forces (para)militaires déjà connues, à différentes violences et à leurs conséquences dramatiques y compris en terme de sécurité sanitaire.*

Juan Daniel Oliva Martinez : ***Origine, évolution, état actuel et défis de la coopération avec les peuples autochtones***

*Les peuples autochtones comptent plus de 400 millions de personnes qui font partie de quelque 5 000 cultures différentes réparties sur les cinq continents. Malgré les progrès réalisés dans la reconnaissance en droit international et dans les systèmes juridiques nationaux d'un ensemble de droits collectifs pour ces peuples, dont des titres de propriété foncière exclusive, la vérité est qu'ils demeurent dans une situation de vulnérabilité particulière, et que dans les régions qu'ils habitent ils ont moins de possibilités de développement que le reste de la population. Ils sont particulièrement atteints par le modèle extractiviste mondial qui a un impact négatif sur leurs territoires et met en péril la continuité de leurs cultures spécifiques. Lors de ce séminaire, nous explorerons les origines et l'évolution des modèles et des stratégies de coopération avec les peuples autochtones. Une attention particulière sera accordée à l'état actuel et aux principaux défis auxquels sont confrontés les acteurs de la coopération internationale et les peuples autochtones dans un contexte comme celui, très actuel, marqué par la pandémie de Covid-19, la crise économique mondiale à laquelle nous sommes confrontés et l'urgence climatique. Tout cela en tenant compte des conceptions du développement que les peuples autochtones expriment et que nous pouvons associer à la vision de la vie que nous connaissons sous le nom de Sumak-Kawsay / Buen Vivir.*

## Quelques lectures... pour préparer le séminaire :

- 1) Martínez Oliva JD. *Los pueblos indígenas de nuestro tiempo: entre la resistencia y la construcción de utopías*. LOS DERECHOS DE LOS PUEBLOS INDÍGENAS, Tiempo de Paz, N.º



JUST-IP

- 131 INVIERNO 2018, pp.7-22
- 2) Kain Cunnigham M. Objetivos de desarrollo sostenible y pueblos indígenas: la interculturalidad como requisito de paz y desarrollo. LOS DERECHOS DE LOS PUEBLOS INDÍGENAS, Tiempo de Paz, N.º 131 INVIERNO 2018, pp.31-39
  - 3) Gómez Iza F. Los pueblos indígenas y su derecho al desarrollo, LOS DERECHOS DE LOS PUEBLOS INDÍGENAS, Tiempo de Paz, N.º 131 INVIERNO 2018, pp.40-47
  - 4) Plataforma Indígena Regional frente al COVID-19, Los Pueblos Indígenas ante la pandemia del COVID-19. PRIMER INFORME REGIONAL. FILAC Y FIAY, 2020. [https://indigenascovid19.red/wp-content/uploads/2020/05/FILAC\\_FIAY\\_primer-informe-PI\\_COVID19.pdf](https://indigenascovid19.red/wp-content/uploads/2020/05/FILAC_FIAY_primer-informe-PI_COVID19.pdf)

### **INFORMATIONS GENERALES --- à consulter pour se connecter de manière optimale.**

Nous employons le logiciel conseillé par l'EHESS BigBlueButton, dont le fonctionnement est meilleur sur Chrome que sur Firefox. Les personnes désireuses de participer au séminaire peuvent le rejoindre directement par le lien indiqué en haut.

Pour le bon fonctionnement de cette séance, il sera demandé à chacun d'être au RV à l'heure et de fermer son micro et sa caméra en cours de séance, de manière à éviter les interférences perturbant l'expression de ceux qui prennent la parole et l'écoute des autres.

La parole sera donnée à ceux qui la sollicitent, dans le temps qui sera consacré à la discussion. Il suffira pour cela de demander la parole dans le volet « discussion publique » figurant à gauche de l'application.

#### **Séminaire coordonné par Irène Bellier et Sofia Dagna**

*Jeudi de 9 h à 13 h (salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris), les 14 novembre 2019, 12 décembre 2019, 9 janvier 2020, 13 février, 12 mars, 14 mai, 11 juin (en salle 8)*

À la suite des travaux réalisés dans le cadre du projet ERC/SOGIP sur les échelles de la gouvernance, depuis l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA 2007), nous poursuivons la réflexion sur les articulations entre « questions autochtones », développement du/des droits et « processus globaux ». Les changements juridiques, politiques et sociaux découlant de cet instrument international font partie des évolutions d'un ordre global sensibilisé aux problèmes des peuples autochtones. Les caractéristiques de la gouvernance mondiale, les consensus et les contradictions sur lesquels s'appuie la gouvernance des questions autochtones comme les résistances qu'elle rencontre, mettent en tension ce qui s'observe dans les villages, les communautés ou encore dans les « lieux » apparemment « neutres » des institutions où sont prises les décisions globales.

Dans une perspective comparative et à partir d'études de cas contextualisées, nous suivons les processus de reconnaissance légale, les impacts des politiques de « développement », les conflits de territorialité mais aussi les défis que pose la production des connaissances sur les autochtones, les savoirs autochtones, et la participation des autochtones à la prise de décision sur les affaires



**JUST-IP**

qui les concernent. Nous nous intéressons aux acteurs politiques se reconnaissant autochtones (organisations et individus), à leurs positionnements dans les scénarios de gouvernance planétaire, à l'impact des méga-agents du changement (parmi lesquels les firmes transnationales, les industries extractives). Le séminaire 2018-2019 s'appuiera sur les travaux du Réseau thématique international CNRS (RTI-JUSTIP Justice et Peuples autochtones) coordonné par Irène Bellier.

Pour plus d'informations : <http://www.sogip.ehess.fr/>; <https://justip.hypotheses.org>  
Contact : [ibellier@ehess.fr](mailto:ibellier@ehess.fr) et [sofia.dagna@ehess.fr](mailto:sofia.dagna@ehess.fr)